

DSD (Designated Security Duties)

Formation spécifique à la sûreté maritime

OBJECTIF : assurer les tâches de sûreté à bord d'un navire.



Compétences développées

- Assurer le maintien des conditions décrites dans le plan de sûreté du navire ;
- Reconnaître les menaces et les risques pour la sûreté ;
- Procéder à des inspections régulières du navire ;
- Utiliser de manière appropriée l'équipement et les systèmes de sûreté.

Formation destinée aux personnes désignées pour assurer des tâches spécifiques de sûreté sur un navire soumis au code ISPS.



Références

CODE ISPS Partie B, § 13.3, STCW 2010 Section A / Chapitre VI-6.2.



Contenu

- Menaces contre le transport maritime ;
- Piraterie, vols à mains armées et Best Management Practise (BMP5) ;
- Présentation du Code ISPS, des niveaux de sûreté, des procédures de notifications des incidents et documentation ISPS (dont DOS) ;
- Connaissance des plans de sûreté ;
- Procédures de contrôle, visite, surveillance, fouille et inspection non-intrusives ;
- Prescriptions relatives à la communication et aux entraînements ;
- Encadrement des passagers.



Certification professionnelle

RS 5858

Organisme certificateur :

SECRÉTARIAT D'ÉTAT AUPRÈS DU

PREMIER MINISTRE CHARGE DE LA MER

Date de publication : 22/02/2022

Taux de satisfaction : supérieur à 4,5/5 en 2024



Formation en présentiel ou en ligne

DURÉE : 10 heures

LANGUE : français ou anglais en présentiel.
En français pour la formation en ligne.

LIEU : dans nos locaux de Brest ou Toulon et dans toute ville ou pays. En ligne sur le site 360 E-Learning.

ÉVALUATION : quiz de fin de session

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :
magistral 75 % - pratique 25 %

PRÉREQUIS : numéro de marin ; visite médicale à jour

HANDICAP : signaler lors de l'inscription

ATTESTATION : individuelle en français et en anglais. Enregistrement AMFORE.

PRIX : 330 € en présentiel ou 270 € en ligne

Éligible au CPF